



Bulletin de préconisation n°11 du 27/07/23

Réalisé par le : 

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Graud, Coopérative du Nyonsais.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Application « Oléiculteur » de France Olive

France Olive vient de créer une application gratuite sur smartphone et web, pour tous les oléiculteurs. Une fois inscrit, cet outil vous permet, au-delà de l'enregistrement de votre itinéraire technique et de vos observations, d'avoir accès à différentes fonctionnalités : la carte de piégeage des mouches et le modèle Œil de paon qui peuvent vous aider dans le positionnement de vos protections.

Pour plus d'informations sur les différentes fonctionnalités, vous pouvez consulter les actualités du site de France Olive : [Application Oléiculteur](#). Afin de vous guider dans la prise en main de ce nouvel outil, France Olive Production vous propose plusieurs réunions de présentation (zoom) le 4, 11 et 25 juillet et le 29 août à 17 h. Les liens de connexions sont affichés au lien suivant : [Application Oléiculteur](#).



Gestion hydrique

D'après le BSV n°11, les oliviers sont en période de durcissement du noyau. Vous pouvez consulter dès à présent les bulletins Eau'live pour vous aider dans la gestion hydrique de vos vergers.



Mouche

Selon le BSV n°11, les olives sont attractives. Les captures sont en augmentation dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes où le risque est fort à très fort en fonction des secteurs. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez installer vos pièges (suivi de population). Il est envisageable d'appliquer une première barrière minérale ou de la renouveler si érosion (vent et/ou pluies).

La carte de piégeage est accessible sur l'application Oléiculteur de France Olive. Une présentation de l'application et des tutoriels vidéo sont disponibles sur la chaîne youtube [FranceOlivePro](#).



Analyse foliaire

La période entre le durcissement du noyau et la phase de lipogenèse est propice à la réalisation d'analyses foliaires qui permettent d'effectuer un diagnostic nutritionnel des oliviers et de vous aider à raisonner la fertilisation du verger.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701



Gestion hydrique de vos vergers

Afin de raisonner la gestion hydrique, en particulier l'irrigation de vos vergers, vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live](#). En parallèle, il est conseillé de surveiller l'humidité de votre sol sur la zone d'exploration racinaire et de surveiller l'état du feuillage.

ATTENTION, de **nouvelles mesures de restrictions ont été publiées** sur certains départements, vous pouvez les consulter sur le lien suivant : [Propluvia - Accueil \(developpement-durable.gouv.fr\)](http://Propluvia - Accueil (developpement-durable.gouv.fr)).



Mouche

Observations

Les dégâts peuvent déjà être importants en verger non ou mal protégé. Les premiers trous de sortie sont observés dans les Alpes maritimes. Des olives avec dalmaticose ont été observées, notamment dans les Bouches du Rhône et dans le Var ou les taux peuvent atteindre 10-15%.

	Stades phénologiques	Tendances de vol actuelles	Risque évalué à court terme ²
Pyrénées-Orientales	75-77		Fort
Aude	75-79		
Hérault	75-76		Modéré
Gard			
Bouches-du-Rhône	74-75		Fort
Alpes-Maritimes			Fort à Très fort
Var			Modéré à Fort
Vaucluse			
Alpes de Haute-Provence	74-75		Faible à Modéré
Drôme	72-74		

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Préconisations

Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, vous devez évaluer l'activité de la mouche (présence/absence/pic d'activité) grâce à la mise en place d'un suivi des populations (piégeage).

Si vous ne l'avez pas déjà fait, installer, dès maintenant, les pièges pour suivre les populations dans vos vergers (phéromones, plaques engluées, ...).

Les niveaux de dégâts sur les olives liés à l'activité de la mouche, dont l'apparition des premiers trous de sortie peuvent vous aider à évaluer le risque et à décider d'une intervention.



Olive piquée, dalmaticose et mouche sortant de l'olive. Source : Centre Technique de l'Olivier.

Pour vous aider, il est également possible de consulter la **carte de piégeage mouche de l'application « Oléiculteur »** sur laquelle s'affiche le nombre de capture par jour des relevés de pièges autour de chez vous. Vous pouvez **choisir votre bioagresseur** (Mouche de l'olive dans notre cas) et sélectionner votre rayon de recherche. Les renseignements liés à l'application (installation) peuvent être consultés sur le lien suivant : [Application Oléiculteur](#).

Si vous avez des pièges chez vous et **que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte (publiée dans le BSV)**, nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y rentrer vos observations. Le Centre Technique de l'Olivier et la profession vous remercient pour votre précieuse contribution.



Stratégies de lutte contre la mouche

Si votre risque est élevé, **il est fortement conseillé de positionner un traitement pour protéger votre récolte.** Plusieurs méthodes de lutte envisageables sont présentées.

- Barrière minérale

Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Remarque
SOKALCIARBO WP BAIKAL WP	100 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	50 kg/ha (1 ^{ère} application) 30 kg/ha (renouvellement)	6	Renouvellement à 30 kg/ha tous les 20 à 30 jours sauf en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent. Limite à 210 kg/ha/an
SURROUND WP CROP PROTECTANT	95 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin) + 5 % d'adjuvants spécifiques	30kg/ha	4 (stade BBCH min : 75 – max : 81)	
ARGICAL PRO ARGI NATURE	99 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	30 kg/ha	6	

Appliquer de l'argile maintenant permet de limiter le développement de dalmaticose et de trous de sortie (une fois la mouche développée) suite à des piqures.

Nous vous rappelons que c'est la qualité de votre application qui fait l'efficacité de vos traitements à l'argile. France Olive Production finance d'ailleurs des demi-journées de formation à la lutte contre la mouche avec une démonstration de pulvérisation d'argile. Vous pouvez retrouver l'agenda de ses journées techniques sur le site de France Olive dans la rubrique oléiculteurs, ou en suivant le lien : [Agenda des journées techniques de l'olivier](#).

- Stratégie adulticide (non exhaustif)

Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Remarque
KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON KARAIBE PRO KARATE ZEON KUSTI NINJA PRO SCIMITAR SENTINEL PRO TRAFI KARATE XFLOW	Lambda-cyhalothrine	0,075 L/ha	2	Non autorisé en AB
SYNEIS APPÂT*	Spinozad	1,2 L/ha	4, en respectant un intervalle de 7 jours entre les applications	Les traitements ne doivent pas cibler plus de 2 générations de mouche de l'olive par an afin de limiter le risque d'apparition ou de développement de résistance à la substance active

* Afin de garantir une meilleure efficacité, l'application de Syneis appât est recommandée en début de pic. De même respectez le volume de bouillie maximal (de 10 à 30L/ha).

Pour plus d'informations, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : [France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-avec-certiphyto.pdf \(franceolive.fr\)](#).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Analyses foliaires

C'est le moment, jusqu'à mi-août de réaliser des analyses foliaires afin de vous aider dans le pilotage de la fertilisation des oliviers.

L'olivier est en repos végétatif entre la phase de durcissement du noyau et le début de la lipogénèse et les teneurs en éléments sont donc stables Cette pratique, permet notamment :

- D'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel des arbres et de diagnostiquer des désordres éventuels au niveau de l'assimilation des éléments minéraux
- De prévenir d'éventuels symptômes préjudiciables pouvant résulter des désordres nutritionnels
- D'évaluer l'efficacité du programme de fertilisation mis en œuvre
- De décider de corrections nécessaires (fertirrigation, fertilisation foliaire, programme de fertilisation d'automne...)

Vous trouverez le protocole de prélèvement et d'envoi sur le site de France Olive dans la rubrique [Actualités](#).